



Je fais des travaux dans ma maison...



Je fais des travaux sur une construction existante qui ne crée pas de surface de plancher et ne modifie pas les façades...

 Pas de formalité

Je fais réaliser des travaux sur une construction existante en créant une ouverture dans le mur...

 Déclaration préalable car changement de l'extérieur



Si vous êtes situé dans un secteur protégé (secteur sauvegardé, site classé), renseignez-vous à la mairie



Nouveau Permis de Construire
Nouvelles Autorisations d'Urbanisme

Plus clair, plus rapide, plus simple, plus sûr.

